



www.intertaxlaval.ca

TAUX D'IMPÔT DES SOCIÉTÉS

Année d'imposition de 12 mois se terminant le 31 décembre 2023

	Fédéral	Québec	Total
Revenus d'entreprise - Fabricant de technologies à zéro émission - Admissible à la DPE au fédéral et au Québec	4,50%	3,20%	7,70%
Revenus d'entreprise - Fabricant de technologies à zéro émission - Admissible à la DPE au fédéral mais pas au Québec	4,50%	11,50%	16,00%
Revenus d'entreprise - Fabricant de technologies à zéro émission - Non admissible à la DPE	7,50%	11,50%	19,00%
Revenus d'entreprise - Autres qu'un fabricant de technologies à zéro émission - Admissible à la DPE au fédéral et au Québec	9,00%	3,20%	12,20%
Revenus d'entreprise - Autres qu'un fabricant de technologies à zéro émission - Admissible à la DPE au fédéral et mais pas Québec	9,00%	11,50%	20,50%
Revenus d'entreprise - Autres qu'un fabricant de technologies à zéro émission - Non admissible à la DPE	15,00%	11,50%	26,50%
Intérêts, loyers, redevances et gains en capital imposables (appelés « revenu de placement total ») pour les SPCC	38,67%	11,50%	50,17%
Intérêts, loyers, redevances et gains en capital imposables (appelés « revenu de placement total ») pour les sociétés cotées en bourse et les sociétés privées autres que les	15,00%	11,50%	26,50%
Entreprises de prestation de services personnels (« employé incorporé »)	33,00%	11,50%	44,50%
Impôt de la Partie IV remboursable sur les dividendes qui y sont assujettis	38,33%	0,00%	38,33%